

De la signification religieuse de la résurrection de Jésus-Christ

Autor(en): **Coquerel, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **18 (1885)**

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE LA SIGNIFICATION RELIGIEUSE
DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

PAR

E. COQUEREL¹

Les divers récits où les évangiles nous montrent Jésus sorti vivant de son tombeau ont donné lieu, de tout temps, aux discussions les plus variées ; ils ont exercé la sagacité des critiques et l'imagination des théologiens ; on a discuté et la réalité du fait et sa nature. Ces discussions sont évidemment légitimes, puisque le devoir du chrétien est d'*examiner toutes choses* (1 Thes. VI, 21) ; mais elles me semblent ne pouvoir aboutir.

On a dit qu'il n'est pas légitime, au point de vue de la pure science, d'affirmer, à priori, l'impossibilité d'une résurrection. Peut-être ? Mais il faut reconnaître aussi qu'aucun fait de ce genre n'a jamais été rigoureusement, scientifiquement constaté. Quant à la résurrection de Jésus, en particulier, l'événement est tellement éloigné qu'il échappe à tout contrôle. Les récits que nous en avons différents et même se contredisent et la critique a dû renoncer à les faire concorder ; les adversaires de la résurrection ont beaucoup insisté sur ce fait ; il ne me semble pas qu'il leur fournisse un argument bien fort. Lorsqu'on voit, comme nous l'avons tous vu, des faits contemporains, accomplis sous les yeux de nombreux témoins, donner lieu cependant à des récits très divers, parfois contradictoires, on ne saurait s'étonner des divergences, des oppositions qui

¹ Lu à la Société de théologie protestante de Paris, le 16 juin 1885.

se rencontrent dans les récits d'un événement semblable et si lointain, alors surtout que ces récits reflètent la tradition populaire plutôt qu'ils ne nous apportent l'attestation des témoins. Par contre les partisans de la résurrection sont bien obligés de reconnaître que ces récits ne sont pas assez probants pour forcer la conviction, et qu'ils n'ont jamais empêché le doute.

Ce sont ces considérations qui m'ont porté à prendre la question par un autre côté, à la traiter à un point de vue qui me paraît tout à la fois plus important et plus concluant. Quelle est la signification religieuse de la résurrection ? quel rôle a-t-elle joué dans la vie de l'Eglise ? en un mot, et si j'ose me permettre cette expression, quel est le *cui bono* de la résurrection ?

I

Il me semble indispensable, au début, de bien préciser les termes. Dans le Nouveau Testament le substantif *ἀνάστασις*, le verbe *ἐγείρειν* que nous traduisons par résurrection, ressusciter ont une acception plus étendue et plus générale. Où nous disons : immortalité, les contemporains de Jésus disaient : résurrection d'entre les morts, parce qu'ils ne concevaient la vie future que sous la forme d'une résurrection. Dans le langage moderne, pour nous, le mot résurrection a un sens plus limité et plus précis. On a parfois opposé les deux termes de résurrection corporelle et de résurrection spirituelle. Cette dernière expression est inadmissible parce qu'elle est contradictoire. Ressusciter, est revivre, *ἐγείρειν*, se réveiller du sommeil de la mort. Il n'y a pas de résurrection spirituelle, parce qu'il n'y a pas de mort de l'esprit. Jésus l'entendait ainsi. Lorsqu'il disait au brigand converti : « Aujourd'hui même tu sera avec moi dans le paradis » (Luc XXIII, 43) ; lorsqu'il s'écriait : « Père, je remets mon esprit entre tes mains » (Luc XXIII, 46), il affirmait que l'esprit échappe à la mort qui atteint le corps, que l'esprit est indestructible, qu'il n'a pas à revivre parce qu'il ne saurait mourir. Il ne peut donc être question de résurrection qu'à propos du corps, et quand nous parlons de la résurrection de Jésus nous entendons le fait, réel ou non, que le corps de

Jésus, celui qui avait été cloué sur la croix, puis couché dans le tombeau, en est sorti vivant, soit qu'il fût en tout semblable à ce qu'il avait été avant la mort, soit qu'il se fût transformé et eût acquis des propriétés inconnues à l'organisme matériel que Dieu a donné à l'humanité.

Quelle a été dans l'histoire, quelle est aujourd'hui pour nous la portée religieuse de la résurrection ainsi entendue ?

II

Il suffit d'ouvrir le Nouveau Testament pour se convaincre que, pour la première génération chrétienne, la résurrection a eu une importance immense, souveraine, mais en même temps une importance toute spéciale. Les Actes en témoignent quand ils nous montrent, le jour de la Pentecôte, Pierre haranguant la foule. Toute son argumentation se réduit à ceci : Jésus de Nazareth que vous avez crucifié est le Messie, et ce qui le prouve c'est que Dieu l'a ressuscité des morts. Pierre ne faisait en cela qu'exprimer le sentiment unanime des premiers disciples.

Jésus avait été vaincu, il était tombé aux mains de ses ennemis, il avait été jugé, condamné, crucifié. Ses disciples, imbus des idées juives, ne pouvant concevoir le Messie que comme l'héritier de David, le roi d'Israël, le fondateur du royaume visible de Dieu sur la terre, ses disciples qui attendaient son triomphe et non sa défaite, ont senti le doute envahir leur âme. Tous, sauf Jean, l'ont abandonné, moins par crainte que par désillusion, découragement. Le troisième jour la résurrection vient leur rendre le courage, l'espérance et la foi ; elle contrebalance la crucifixion ; elle en anéantit l'effet. Elle fournit la preuve que si Jésus a succombé, ce n'est que pour un temps ; elle donne à Pierre le droit d'affirmer que Dieu *l'a fait Seigneur et Messie*. (Actes II, 36.)

Sur ce point les théologiens de toutes les écoles s'accordent. Les partisans de la résurrection disent que si les disciples ont repris courage, c'est parce qu'ils ont revu vivant le Maître que Caïphe et Pilate avaient livré à la mort. Leurs adversaires esti-

timent qu'ils prennent ici l'effet pour la cause. Par une réaction toute naturelle, disent-ils, chez des hommes de cette valeur et de cette trempe, l'enthousiasme et la foi ont rapidement succédé, en leur âme, au découragement et au doute ; ils se sont dit que leur Maître était trop grand pour avoir réellement succombé, qu'il était le Messie, malgré tout, et par conséquent ne pouvait être vaincu par un Caïphe et un Pilate, qu'il reparaitrait un jour vivant, vainqueur et roi ; et, dans leur enthousiasme, ils ont cru le revoir.

Je n'ai point à discuter ici ces deux hypothèses, diamétralement opposées. Je constate seulement que l'une et l'autre s'accordent à donner à la résurrection la même signification, la même portée religieuse. Que le relèvement des disciples, leur retour à l'espérance et à la foi, soit la conséquence du fait de la résurrection, ou bien l'origine des récits qui la rapportent, il reste que la résurrection nous apparaît comme la condition de la foi en la messianité de Jésus de Nazareth ; elle est, si vous me permettez l'expression, la revanche de la crucifixion.

Or ce sentiment, si vif chez les premiers chrétiens, est absolument étranger à notre vie religieuse. Bien loin que la mort de Jésus sur la croix nous porte à douter de lui, elle est la raison d'être, tout au moins l'une des principales raisons d'être de notre foi. Comme saint Paul nous prêchons Christ crucifié. La croix, scandale pour les Juifs et folie pour les Grecs, est pour nous puissance et sagesse de Dieu, et il en est ainsi pour tous.

Sans doute la signification que la théologie attribue à la mort de Jésus varie singulièrement selon les écoles. Les uns voient dans le drame du Calvaire la preuve suprême de l'amour de Jésus pour l'humanité. Comme *nul n'a un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis* (Jean XV, 13), la mort de Jésus, disent-ils, a mis le sceau à son œuvre. D'autres soutiendront peut-être la vieille théorie de la satisfaction vicieuse, diront que Jésus a été puni au lieu et place de l'homme et l'a sauvé en payant à Dieu la somme totale des souffrances qui lui étaient dues, pour compenser les péchés du monde.

Entre ces deux théories s'en placent une foule d'autres qu'il est inutile de rappeler. Je constate seulement que, pour tous, la mort de Jésus est un motif non de doute, mais de foi, et que la nécessité d'un fait venant contrebalancer l'effet de la crucifixion n'existe pas pour nous. Nous croyons en Jésus non pas quoiqu'il ait été crucifié, mais bien plutôt parce qu'il l'a été, et sa résurrection ne saurait ainsi avoir pour nous la signification qu'elle avait pour la première génération chrétienne.

III

Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette modification s'est opérée dans les sentiments de l'Eglise. Le point de vue des premiers disciples, encore tout imbus de préjugés juifs, n'est déjà plus celui de saint Paul. Il croit à la résurrection, qu'il entend d'ailleurs tout autrement que les synoptiques, mais elle n'a nullement pour lui la valeur d'une revanche de la crucifixion ; elle est, à ses yeux, la démonstration de l'immortalité, car tout homme, au moins tout chrétien, doit ressusciter comme Jésus est ressuscité lui-même.

Saint Paul ne s'adresse pas aux juifs mais aux gentils ; il a affaire à ces grecs éclairés, frivoles, sceptiques, à ces athéniens qui se moquent de lui quand il leur parle de résurrection. La valeur religieuse de la résurrection de Jésus c'est, pour lui, de prouver la possibilité d'autres résurrections. « Si nous n'avons d'espérance en Christ que dans cette vie seulement, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes. » (1 Cor. XV, 19.) Sans doute dans la pensée de l'apôtre la résurrection de Jésus se lie intimement à la justification de l'homme. Il suffit de citer le célèbre passage (Rom. IV, 25) : *παρεδόθη διὰ τὰ παραπτώματα ἡμῶν, καὶ ἠγέρθη διὰ τὴν δικαίωσιν ἡμῶν* et le passage non moins formel de la première aux Corinthiens (XV, 17) : « Si Christ n'est pas ressuscité... vous êtes encore dans vos péchés. » Mais bien loin de contredire notre affirmation, ces textes ne font que la confirmer. Pour Paul, comme l'a si bien établi dans son beau livre M. le professeur Sabatier, le siège du péché est dans la chair ; la mort en détruisant la chair anéantit le pé-

ché. « Celui qui est mort, dit l'apôtre, est affranchi (*δεδικαίωται*) du péché. » (Rom. VI, 7.)

La résurrection consacre le fait de cet affranchissement en assimilant l'homme à Christ qui est ressuscité le premier, comme tous doivent ressusciter. Elle rend à l'homme un corps qui procède du précédent comme la plante procède de la semence. « C'est, dit M. Sabatier (*L'Apôtre Paul*, 2^e éd. p. 295), le même corps et c'est pourtant un corps nouveau. » C'est le même corps reprenant vie, mais transformé, devenu spirituel, glorieux, incorruptible, non soumis au péché. Et ce qui prouve que le corps humain peut ainsi ressusciter, en se transformant, c'est que le fait s'est produit pour le corps de Jésus. Il y a pour l'apôtre identité complète entre la résurrection de Jésus et celle qui attend l'homme. Le chapitre XV de la première épître aux Corinthiens est sur ce point aussi formel que possible. « Si l'on prêche que Christ est ressuscité, écrit l'apôtre, comment peut-on dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts ; et s'il n'y a pas de résurrection des morts, Christ non plus n'est pas ressuscité. » (1 Cor. XV, 12, 13.) Ainsi ; pour l'apôtre la résurrection humaine trouve sa démonstration dans la résurrection de Jésus, parce que les deux faits sont semblables. Paul ne connaît point le système des synoptiques : une seconde vie de Jésus sur la terre, après la résurrection, vie qui se serait prolongée pendant quarante jours et aurait pris fin par l'ascension. Pour lui, Jésus, en ressuscitant, s'est transformé ; il a revêtu un corps glorieux, en quelque sorte immatériel, avec lequel il est apparu à diverses reprises sur la terre, se montrant aux disciples d'abord, puis à lui, Paul, sur le chemin de Damas. Avec ce corps il reviendra sur la terre ; les saints ressusciteront alors, comme lui, revêtiront un corps pareil au sien et vivront avec lui ici-bas. Fait remarquable : les idées eschatologiques de saint Paul se sont modifiées à mesure qu'il avançait en âge, mais il paraît n'avoir jamais renoncé à celle-ci, puisque, dans l'épître aux Philippiens (III, 21), généralement considérée comme une des dernières, il dit encore : « Jésus-Christ transformera notre corps vil en le rendant semblable à son corps glorieux. »

L'idée de saint Paul lui est toute personnelle ; elle ne s'appuie sur aucune parole de Jésus. Jésus affirme l'immortalité, la persistance de la personnalité humaine après la mort ; il base sa démonstration sur la nature même de Dieu. Dieu est amour ; il est notre Dieu ; nous ne pouvons donc point périr. Il s'est déclaré le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; or il n'est pas Dieu des morts, mais des vivants ; donc Abraham, Isaac et Jacob sont vivants. Quant à donner sa propre résurrection en garantie de celle de l'homme, Jésus n'y a point songé ; ou plutôt les synoptiques, qui nous montrent Jésus prédisant sa résurrection, n'y ont point pensé.

La conscience religieuse moderne se représente l'immortalité tout autrement que ne faisait saint Paul. Nos espérances reposent bien plus sur les déclarations de Jésus que sur les raisonnements de l'apôtre. L'idée qu'il a soutenue avec tant de chaleur me paraît avoir à peu près complètement disparu de notre horizon.

Les progrès de la science y sont pour quelque chose. Le grand apôtre avait les idées de son temps ; pour lui, comme pour toute l'antiquité, notre terre constituait à elle seule l'univers entier ; les astres qui brillent au firmament n'étaient que des luminaires destinés à l'éclairer. Pour les ressuscités comme pour les vivants, la terre était le seul domaine habitable, et si l'on devait revivre c'était ici-bas. La science nous a appris que notre petit globe n'est qu'un point imperceptible dans l'immensité de l'univers. De là l'idée que la vie pourrait bien se continuer ailleurs, et dans le langage religieux, une expression qui était inconnue aux premiers chrétiens et qui est devenue courante, celle d'un *autre monde*. Certes les conditions d'existence de l'homme après la mort sont pour nous un mystère insondable. Mais il reste que la possibilité d'être ailleurs que sur la terre existe pour nous, tandis qu'elle n'existait pas pour l'apôtre et ses contemporains.

Le simple cours des âges a contribué bien plus fortement encore à faire écarter l'idée de saint Paul. Déjà de son vivant certains de ses disciples s'inquiétaient de voir le retour du Messie se faire si longtemps attendre, et se demandaient com-

ment pourraient ressusciter ceux de leurs parents, de leurs frères en la foi, qui étaient morts depuis quelques années. Dix-huit siècles ont passé ; le Messie n'est point revenu ; des milliers de générations s'en sont allées par le chemin de toute la terre, et la masse des chrétiens ne croit pas à la résurrection de tous ces corps.

Enfin, et surtout, nous nous faisons aujourd'hui du règne de Dieu une idée plus spirituelle, plus conforme à la pensée de Jésus que celle qu'en avaient les premiers chrétiens. Dix-huit siècles de christianisme nous ont délivrés de ces préjugés juifs qui pesaient d'un poids si lourd sur la pensée des disciples, même des plus grands d'entre eux. Nous ne croyons plus à un retour de Jésus sur la terre, à un règne visible, à une transformation merveilleuse des choses de ce monde, et si nous croyons fermement à l'immortalité, nous ne nous attendons nullement à reparaitre un jour sur la terre, avec notre corps actuel, ressuscité et transformé.

Il en résulte que, sauf pour un petit nombre de théologiens et de fidèles encore imbus de l'idée théopneustique et qui regardent la lettre des textes sacrés comme infaillible, la résurrection de Jésus a perdu la valeur démonstrative qu'elle avait pour saint Paul. Nos espérances d'avenir se basent sur d'autres et meilleures preuves, celles mêmes que Jésus a données, et il n'y a entre sa résurrection et notre immortalité aucune relation à établir. Le fait que Jésus, après être mort, a reparu sur la terre avec son corps ressuscité et transformé, ne prouve aucunement que, lorsque nous mourons et tandis que notre corps se dissout dans la terre, notre esprit entre en possession d'une autre existence, dont les conditions nous sont d'ailleurs inconnues. La résurrection de Jésus est ainsi pour ceux qui y croient un fait unique, isolé, spécial au Christ et qui ne saurait se reproduire pour personne. Elle n'a plus pour nous la signification qu'elle avait pour saint Paul. En a-t-elle une autre ?

IV

Lorsqu'on y regarde de près, lorsqu'on essaye de démêler d'analyser les idées, souvent vagues et confuses, qui ont cours

dans l'Eglise à ce sujet, on arrive, ce me semble, à constater que la résurrection de Jésus est généralement considérée comme attestant sa divinité, c'est-à-dire, d'une manière générale, sa supériorité sur la nature humaine. Nos contemporains sont ainsi dans un ordre d'idées non seulement autre que celui où se plaçait saint Paul, mais absolument opposé. Pour saint Paul, tous les saints doivent ressusciter, comme Jésus est ressuscité; la résurrection de Jésus n'est donc pas quelque chose d'exceptionnel, de spécial; elle n'indique aucunement chez le Christ une nature différente de la nature humaine, et si l'apôtre enseigne la divinité du Seigneur, ce que je n'ai point à examiner en ce moment, c'est sur d'autres considérations qu'il se base.

Pour les chrétiens de nos jours au contraire, au moins pour la plupart d'entre eux, la résurrection est un fait exceptionnel, unique, spécial à Jésus, et ce fait atteste que Jésus avait une nature autre que la simple nature humaine et fort supérieure, une nature divine. Il y a ici comme le contre-coup de l'affaiblissement des croyances supranaturalistes. Le miracle, qui ne gênait aucunement les premiers chrétiens, parce que la distinction du naturel et du surnaturel n'existait pas pour eux, embarrasse aujourd'hui beaucoup de ceux qui y croient. Instinctivement ils tendent à s'en débarrasser. Le miracle, moderne, actuel, n'est admis par personne; on ne lui fait pas même l'honneur de le discuter. On nie en bloc et en masse tous les miracles catholiques, si attestés qu'ils puissent être. On croit médiocrement aux miracles de l'Ancien Testament. On est assez disposé à admettre que la plupart des guérisons opérées par le Christ pourraient bien rentrer dans l'ordre des faits extraordinaires, mais naturels. En revanche, on tient à conserver les miracles personnels à Jésus, la naissance miraculeuse et la résurrection. Ils ont pris une importance exceptionnelle, souveraine, parce qu'on y voit la marque de sa divinité. Un théologien moderne, si ma mémoire ne me trompe pas c'est M. de Pressensé, a parfaitement exprimé ce sentiment très répandu quand il a dit de la résurrection de Jésus-Christ : « C'est le plus grand des miracles. » Le mot est caractéristique,

il résume admirablement toute une phase de l'évolution par laquelle passent les idées supranaturalistes ; mais vous me permettez bien d'ajouter, avec l'entière franchise qui caractérise nos discussions, que, à mon sens, il est inacceptable. S'il y a des miracles plus grands que d'autres il y a donc des petits miracles ; mais qui dit miracle dit intervention directe de la puissance divine dans les choses de l'ordre matériel. Nos mesures de grandeur peuvent-elles s'appliquer à ce qui est le produit de l'action directe, personnelle de Dieu ? ce que Dieu fait peut-il être petit ?

Si l'expression « le plus grand des miracles » implique contradiction dans les termes, l'idée qu'elle exprime n'est pas davantage soutenable. Au fond, nous sommes ici en présence d'un renversement complet de la notion du miracle. On tient à la résurrection parce qu'on y voit une preuve de la divinité. Mais le miracle, tel que le concevaient les Juifs et les premiers chrétiens, prouve pour celui qui l'opère, et non pour celui qui en est l'objet ; il atteste la mission divine de celui qui l'accomplit et se montre ainsi dépositaire, au moins pour un moment, de la puissance suprême ; il ne prouve pas que celui au profit duquel il s'opère soit un être exceptionnel. Tout au plus peut-on soutenir que celui en faveur duquel s'opère un miracle est par cela même reconnu pour juste, pour croyant, si l'on considère que la foi du sujet est la condition nécessaire de l'accomplissement du prodige ; mais personne n'a jamais prétendu que les morts inconnus qui ressuscitèrent au contact des os d'Elisée, ou le fils de la veuve de Naïn, ou la fille de Jaïrus, ou Lazare lui-même fussent des êtres supérieurs à l'humanité.

Pour trouver dans la résurrection de Jésus une preuve de sa divinité il faudrait établir qu'il est ressuscité en vertu de sa nature propre, qu'il s'est ressuscité lui-même. Or c'est là une conception que tout le Nouveau Testament contredit et dément. Partout la résurrection est représentée comme un acte de la puissance divine, dont Jésus est le sujet, non l'auteur. « Dieu l'a ressuscité, le délivrant des étreintes de la mort, » ὃν ὁ θεὸς ἀνέστησε, λύσας τὰς ὠδῖνας τοῦ θανάτου (Actes II, 24) dit saint Pierre. Saint Paul ne s'exprime pas autrement : « Nous avons foi, dit-il,

en celui qui a ressuscité des morts Jésus, Notre Seigneur » (Rom. IV, 24.) Vous vous êtes convertis, écrit-il aux Thessaloniens, « pour attendre des cieux son Fils qu'il a ressuscité des morts, Jésus. » (1 Thes. I, 70.)

La résurrection peut donc être invoquée comme preuve de la puissance de Dieu qui l'aurait opérée, mais non comme preuve de la divinité de Jésus.

Quelle est donc sa valeur, sa portée religieuse ? Je la cherche en vain. Elle ne signifie pas pour nous ce qu'elle signifiait pour les premiers chrétiens, ni pour saint Paul et ses disciples. Elle ne nous apprend rien sur la nature du Christ. Elle ne répond à aucune des aspirations de la conscience chrétienne. Or quand un fait miraculeux, c'est-à-dire par lui-même difficile à croire, ne réveille pas d'écho dans la conscience, quand il ne répond pas à un sentiment profond de l'âme religieuse, quand il ne contente pas l'une de ses aspirations, il est bien près d'être abandonné. Inutile, il cessera peu à peu d'être cru. J'estime que la foi en la résurrection corporelle de Jésus ne surnagera point dans le naufrage tous les jours plus irrémédiable, et à mon sens salutaire, des idées supranaturalistes.

Plus j'y réfléchis moins je m'en étonne. Une résurrection est le retour à la vie d'un corps atteint par la mort ; c'est-à-dire que c'est un fait de l'ordre matériel, tangible, visible. Or un fait matériel, quel qu'il soit, ne saurait avoir par lui-même de valeur religieuse et morale. Il ne s'adresse qu'à nos sens, à notre intelligence tout au plus ; il ne saurait agir sur notre conscience et notre cœur. S'il est extraordinaire, prodigieux, miraculeux, il peut nous confondre ; il ne saurait nous convertir. C'est ce que Jésus lui-même nous affirme lorsque, dans l'admirable parabole du mauvais riche, il fait dire à Abraham : « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent... s'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes » (si la puissance intrinsèque de la vérité religieuse ne change pas leurs cœurs), « ils ne se laisseront pas persuader, quand même quelqu'un des morts ressusciterait. » (Luc XVI, 29, 31.)
